

L'UVSQ PREND SOIN DE VOTRE SANTÉ ET DE VOTRE BIEN-ÊTRE

LE SERVICE DE SANTÉ DES ÉTUDIANTS

Le SSE est présent sur 5 campus : Saint-Quentin-en-Yvelines, Versailles, Vélizy, Rambouillet et Mantes.

L'équipe du SSE est composée de médecins généralistes, d'infirmier(es), de psychologues et d'une diététicienne.

Consultations gratuites de prévention

Un bilan de votre santé dans sa globalité est proposé aux étudiants de l'UVSQ et des écoles conventionnées.

Si vous êtes **en situation de handicap** temporaire ou permanente ou si vous présentez **une maladie chronique**, afin d'obtenir d'éventuelles mesures compensatoires, vous devez joindre le SSE dès le début d'année.

Un **bilan de santé** avec contrôle vaccinal est obligatoire pour les publics à risque (filiales santé).

Vous pouvez joindre le service pour tout problème de santé (médical, psychologie, etc.) ayant un impact sur vos études.



Pour une consultation, quel que soit le motif, vous devez prendre RDV via :

- sse@uvsq.fr
- 01 39 25 57 22
- l'infirmier(e) du campus où vous étudiez

Indiquer :

nom, numéro de téléphone, filière d'études ou site d'enseignement et le motif de votre demande.

Les étudiants de Saint-Quentin-en-Yvelines peuvent aussi prendre RDV via Doctolib

Les médecins du SSE vous proposent au **CENTRE DE SANTÉ à la Maison de l'étudiant** sur le campus de Saint-Quentin-en-Yvelines des consultations de médecine générale.



RDV sur Doctolib ou par téléphone au 01 39 25 57 22

Ces consultations sont ouvertes aux étudiants et à la population générale



2 à 3 matinées par semaine



Pratique du tiers payant sur présentation de la Carte vitale ou de son attestation



Possibilité de déclarer le centre comme médecin traitant

UNE CABINE DE TÉLÉMÉDECINE À LA MAISON DE L'ÉTUDIANT

- Prise de RDV en ligne simple et rapide
- Consultation médicale vidéo avec un médecin du **territoire**
- Dispositifs médicaux **certifiés** utilisés à distance
- Local insonorisé pour respecter la **confidentialité**
- Données de santé **protégées**
- Acte reconnu et remboursé par la Sécurité sociale - **sans surcoût**
- Des **étudiants référents** vous assistent lors de votre rendez-vous

(Consultation de soin non-programmée en secteur 1, ne se substituant pas à la recherche d'un médecin traitant)

Une cabine mise à disposition par le Département des Yvelines dans le cadre de sa politique de lutte contre la désertification médicale.



Yvelines
Le Département

Prendre rendez-vous

Créneaux ouverts 3 jours avant la consultation
CB et carte vitale obligatoires



Prévention et prise en charge des harcèlements et des discriminations

Le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche n'est pas à l'abri du harcèlement sexuel, moral et discriminatoire. Consciente de ce phénomène, l'**UVSQ est engagée pour la lutte contre ces types de harcèlement** dont peuvent être victimes les étudiantes et étudiants, à travers **sa cellule de veille et d'alerte ainsi que ses référents harcèlement**.

La **cellule d'écoute, de prise en charge et d'accompagnement des personnes en situation de harcèlement discriminatoire ou victime d'acte de violence** s'adresse à l'ensemble des étudiants et étudiantes, victimes d'actes de harcèlement discriminatoire (sexiste, raciste, homophobe, transphobe...), de harcèlement sexuel, d'un acte de violence physique ou verbale, d'une pression morale...

Vous êtes témoin, vous êtes victime? Pour signaler et aider, pour être aidé(e) et accompagné(e), vous pouvez prendre contact avec la cellule d'écoute en écrivant à stopetu@uvsq.fr. **La procédure est entièrement confidentielle et sécurisée.**



Cellule de veille et d'alerte
stopetu@uvsq.fr

www.uvsq.fr